



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La CRÉGÎM dépose un mémoire sur l'avenir des pêches commerciales canadiennes

Bonaventure, le 16 mars 2012 – La Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) fait part de ses craintes et émet ses recommandations dans le cadre de consultations sur l'avenir des pêches commerciales canadiennes sur la modernisation des pêches. Un mémoire a été déposé au ministère des Pêches et des Océans Canada.

Après avoir pris connaissance des nombreuses réactions des organismes et des intervenants des pêches de l'Atlantique, qu'ils soient gouvernementaux, associatifs ou représentants de pêcheurs, les élus de la région partagent les nombreuses inquiétudes témoignées.

La principale crainte est que si les principes de pêcheur-proprétaire et de séparation des flottilles ne sont pas pris en considération par le gouvernement dans la Loi sur les pêches, il y a un grand risque que les flottilles de pêche des grandes entreprises soient centralisées dans peu de ports de mer et qu'une intégration verticale des chaînes d'approvisionnement soit étendue au-delà des collectivités côtières dans lesquelles la ressource est récoltée. Bref, le risque est grand de voir disparaître les communautés rurales de pêcheurs.

« Si on prend en exemple le cas de la côte Pacifique, où les principes de pêcheur-proprétaire et de séparation des flottilles ont été abandonnés au cours des dernières années, c'est exactement ce qui se passe. La politique fédérale a fini par faire disparaître les permis de pêche des villages côtiers et autochtones, avec pour résultat qu'il n'y a plus de retombées économiques de la pêche sur la côte », explique le président de la CRÉGÎM, M. Bertrand Berger.

Ainsi, les membres de la CRÉGÎM recommandent à Pêches et Océans Canada de faire en sorte que les politiques de la séparation des flottilles et du pêcheur-proprétaire (ou propriétaire exploitant) soient enchâssées dans la Loi sur les pêches pour permettre non seulement de protéger une industrie fragilisée et pleine de ressources, mais aussi d'offrir aux communautés touchées un avenir plus prometteur dans un secteur relativement malmené au fil des dernières décennies.

Vous pouvez consulter le Mémoire présenté au ministère des Pêches et des Océans Canada dans le cadre de consultations sur l'avenir des pêches commerciales canadiennes sur la modernisation des pêches au <http://www.cre-gim.net/documentation/memoires.html>.

La CRÉGÎM, au cœur du développement de la région

La Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine participe au développement de sa région selon une vision concertée et novatrice avec les élus municipaux et les organismes régionaux, dans le but de contribuer à améliorer la qualité de vie des Gaspésiens et des Madelinots.

Notre mission : mobiliser – soutenir – développer !

-30-

Relations avec les médias :

Sonia Landry
Tel : 418 368-6171, poste 233
Cell : 418-355-4109
sonia.landry@cregim.net